

Tourisme et culture

Une part de l'activité des secteurs culturels est dépendante du tourisme : un touriste étranger sur deux effectue une visite culturelle pendant son séjour sur le territoire français par exemple, près d'un sur trois expérimente la gastronomie et l'œnologie (source : enquête EVE, voir encadré). Les visites patrimoniales sont habituellement le fait d'un quart des touristes nationaux ; les vacances conduisent à l'intensification des visites pour les publics réguliers et occasionnels. Selon l'enquête Pratiques culturelles (voir « Sources et définitions »), plus de sept visiteurs de monuments, musées et expositions sur dix effectuent ces visites hors de leur région de résidence, donc dans un contexte touristique. Ainsi, la conjoncture touristique influe directement sur la fréquentation des activités culturelles, et réciproquement : les patrimoines (musées, monuments et sites culturels), les événements (spectacles, festivals) ainsi que les activités culturelles relevant de l'art de vivre à la française (gastronomie, œnologie, etc.) participent de l'attractivité touristique nationale et contribuent à générer des flux touristiques de pratiquants d'activités culturelles et de visiteurs des musées, expositions, monuments ou autres lieux patrimoniaux.

On observe ainsi une saisonnalité comparable des activités touristiques et des visites patrimoniales (graphique 1). Les événements culturels, et tout particulièrement les festivals, s'inscrivent d'emblée dans une telle saisonnalité, caractérisée par une offre bien plus nombreuse durant l'été (voir fiche « Festivals »). Les visites patrimoniales augmentent au fil des mois, comme le nombre de voyages des résidents, jusqu'au pic du mois d'août, avant leur décroissance à partir de septembre. La progression des visites survient à partir du mois de mars, un mois plus tôt que celle des voyages, et atteint très vite un plateau de fréquentation élevée d'avril à août. Les mois de septembre et d'octobre sont caractérisés par un niveau de visites patrimoniales intermédiaires, alors que celui des voyages a déjà nettement chuté. Sans doute, les visites patrimoniales sont-elles moins tributaires du climat estival et s'inscrivent-elles facilement dans le cadre des courts séjours de l'avant et de l'après-saison estivale. Elles ne connaissent pas le rebond de fin d'année, à la différence des voyages, qui incluent les nombreux voyages à l'occasion des fêtes.

Au-delà de la saisonnalité, l'enquête du suivi de la demande touristique de l'Insee permet de constater que la culture et le patrimoine sont des motifs de visite répandus dans toutes les tranches d'âge des touristes nationaux, même si cette appétence se tourne ensuite plus vers l'étranger que la France pour les 60 ans et plus.

Un retour partiel à la normale en 2021

Les activités touristiques comme les activités culturelles ont repris en 2021, après le coup d'arrêt de la crise sanitaire à partir de mars 2020, mais sans retrouver le niveau de 2019, qui reste la dernière année de référence en matière de fréquentation culturelle. Le premier semestre de l'année 2021 a en effet connu certaines mesures de restriction des déplacements, couvre-feu et confinement (avril), des fermetures (totales ou partielles) et des limitations des jauges d'accueil.

En 2021, la fréquentation touristique a atteint 75 % de son niveau d'avant-crise

Pour l'année 2021, l'activité touristique n'a véritablement repris qu'à partir du mois de mai lorsque les restrictions de déplacement ont été allégées ; le suivi de la fréquentation des hébergements collectifs de tourisme montre que ce n'est qu'après l'été que l'activité revient presque à son niveau d'avant-crise. Ainsi, 324 millions de nuitées marchandes ont été comptabilisées en 2021, soit 118 millions de nuitées de moins qu'en 2019. Ce déficit est imputable aux six premiers mois de 2021. Un peu plus du tiers (36 %) de ces nuitées sont le fait des clientèles étrangères.

Ce sont surtout les espaces touristiques du littoral, de la montagne et en zone rurale qui ont retrouvé leur niveau d'activité d'avant-crise, mais ce n'est pas le cas des espaces urbains. Les lieux et sites patrimoniaux (musées, monuments ouverts à la visite et autres sites patrimoniaux) situés dans les grandes villes, tout comme les événements culturels qui s'y organisent, ont pu ainsi pâtir d'une reprise plus modérée de la fréquentation touristique, en particulier des visiteurs internationaux (- 50 % en Île-de-France en 2021 par exemple).

Les clientèles touristiques lointaines, d'Amérique et d'Asie en particulier, toujours significativement moins présentes en 2021

En 2021, le nombre de touristes étrangers en France a atteint 45 millions, contre 40 millions en 2020 et 90 millions en 2019. En 2021, le Brexit s'est ajouté aux effets de la crise sanitaire et a fait chuter les nuitées des Britanniques de 66 % au cours des six derniers mois de l'année 2021, par rapport à la même période en 2019. Avec le retour limité de la clientèle américaine (- 56 % de nuitées en 2021 par rapport à 2019) et la quasi-absence des clientèles asiatiques, seules quelques clientèles européennes de proximité retrouvent, en 2021, un niveau de nuitées proche, voire supérieur à celui enregistré en 2019. C'est le cas des Belges (- 2 %) et des Néerlandais (+ 5,5 %), qui deviennent les premières clientèles étrangères, le nombre de nuitées de la clientèle allemande ayant nettement baissé (3 millions de nuitées, contre 4 millions avant la pandémie).

Les clientèles lointaines, qui comptent une part élevée de primo-visiteurs, sont plus enclines aux visites des lieux culturels incontournables, qui ont donc vu leur fréquentation plus touchée par leur retour limité. La nature des séjours en France des clientèles de proximité belge, néerlandaise ou allemande est plus variée, parce que ce sont des clientèles plus familières de la destination et souvent plus régulières. De ce fait, les visites culturelles peuvent être plus diversifiées et concerner des lieux de moindre notoriété.

En 2021, reprise des déplacements touristiques des résidents français, au bénéfice des destinations nationales

Huit résidents français sur dix ont effectué au moins un voyage pour motif personnel, en 2021 comme en 2019, contre 73 % en 2020 (15 ans et plus, France métropolitaine). Les deux tiers (67 %) des Français de 15 ans et plus résidant en France métropolitaine ont effectué au moins un séjour dit de loisirs en 2021 (courts et longs séjours, marchands, comme à l'hôtel, ou non, chez un proche par exemple) contre 60 % en 2020. La grande majorité des voyages des résidents sont domestiques : 85 % des nuitées totales (marchandes et non marchandes) des voyages pour motif personnel s'effectuaient sur le territoire national (contre 77 % en 2019 et 81 % en 2020). Ces indicateurs témoignent de la reprise des activités touristiques en France de la part des résidents : elle s'est amorcée à la fin du printemps 2021 et a permis de rattraper le niveau d'avant-crise. Le nombre de voyages à l'étranger des résidents est resté très en deçà du niveau d'avant-crise (- 65 %), au bénéfice des destinations nationales. En France métropolitaine, seule l'Île-de-France n'a pas retrouvé, en 2021, son niveau de nuitées des résidents français pour motif personnel de 2019 (- 20 %). La relance des activités culturelles peut-être plus lente et les préférences de court terme des touristes nationaux pour les espaces naturels et les activités de plein air ont cependant pesé sur la fréquentation des lieux culturels et la participation aux événements culturels, qui n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant-crise.

En 2021, la fréquentation des lieux et des événements culturels reprend à un rythme modéré, pour les résidents comme pour les non-résidents

La provenance géographique des visiteurs des sites culturels ou des participants aux événements culturels permet de distinguer les visiteurs touristes ou excursionnistes des autres visiteurs, qui ne voyagent pas hors de leur lieu de résidence. La provenance géographique n'est toutefois pas toujours renseignée pour les visiteurs résidents, si bien que les données sur les visiteurs non-résidents, étrangers pour la plupart, sont plus précises pour appréhender l'attractivité touristique des sites et événements culturels. Après la chute drastique des visites des touristes internationaux en 2020, leur part dans les entrées totales a peu augmenté en 2021 (graphique 2). Cette dernière est très variable selon les établissements ou les sites culturels (tableau 1, graphique 3), et d'autre part certains établissements reçoivent essentiellement des visiteurs résidents. En 2021, la progression des entrées des visiteurs non-résidents n'a pas compensé, à quelques exceptions près, la chute de leur fréquentation par rapport à 2019 (graphique 4).

En dépit de leur reprise, les événements culturels, expositions temporaires et festivals culturels en particulier, ont moins joué comme facteur d'attractivité touristique, y compris pour les résidents, et souvent, moins rempli leurs objectifs de fréquentation. La comparaison de la fréquentation des quinze expositions les plus visitées en Île-de-France en 2019 et en 2021 en donne une illustration : alors qu'en 2019, elles totalisaient près de 8,5 millions d'entrées pour près de 2 800 jours calendaires, soit 3 400 entrées par jour en moyenne, les quinze expositions les plus fréquentées en 2021 ont enregistré 3,5 millions d'entrées pour un peu plus de 1 100 jours calendaires, soit moins de 1 700 entrées par jour en moyenne (tableau 2). Même en ne considérant que les expositions ayant réalisé moins d'un million d'entrées en 2019, et en tenant compte du fait que les expositions prises en compte pour 2021 se sont toutes tenues à partir de mai au plus tôt (après les périodes de fermeture et de restriction des déplacements), on observe une diminution du nombre d'entrées par jour, qui passe de près de 2 700 en 2019 à un peu plus de 1 100 en 2021.

Un contexte défavorable aux activités culturelles en partie liées au tourisme

Quatre facteurs pourraient ainsi s'être conjugués en 2021 : une préférence pour les activités touristiques en lien avec les espaces naturels ou de plein air ; le retour limité des clientèles internationales ; la reprise progressive des activités culturelles qui, après une cessation totale, peinent à retrouver immédiatement le niveau d'offre, quantitatif et qualitatif ; la progression d'activités culturelles numériques en ligne, permise par une offre numérique accrue dans les domaines patrimoniaux et pour les activités de spectacle (diffusion des captations, événements en ligne, etc.). Ces quatre facteurs pourraient expliquer l'absence d'effet de rattrapage après la levée des restrictions et le rebond modéré des activités culturelles en partie liées au tourisme.

Le ministère de la Culture contribue pour plus de deux milliards d'euros à l'effort financier de l'État en faveur du tourisme, soit près 30 % de l'effort total

La participation des différents ministères à la politique de soutien au tourisme, décrite dans le document de politique transversale « Politique du tourisme » de la loi de finances, inclut celle du ministère de la Culture visant à la valorisation touristique du patrimoine de la France et de sa culture et à son rayonnement. L'effort global de l'État en faveur du tourisme a atteint près de 8 milliards d'euros en 2021 (5,5 milliards d'euros en 2019 ; 5,7 milliards d'euros en 2020, hors dépenses fiscales). La forte progression des crédits comptabilisés pour le soutien au tourisme s'explique non seulement par l'ajout des crédits de deux programmes du ministère de la Culture, Création et transmission des savoirs et Démocratisation culturelle (respectivement 1 milliard d'euros et 123 millions d'euros en 2021), mais aussi par les crédits des mesures d'urgence et du plan de relance, du plan tourisme en particulier (18 milliards d'euros), mobilisés par l'État en

2021. Dans le cadre du plan France Relance présenté par le Premier ministre en septembre 2020, un fonds dédié au tourisme durable a par ailleurs été doté de 50 millions d'euros, afin d'accompagner la transition durable des activités touristiques. Les crédits du programme consacré aux Jeux olympiques et paralympiques 2024 sont également passés de 65 millions d'euros en 2019 à près de 130 millions d'euros en 2020 et à 225 millions d'euros en 2021.

Pour 2021, les crédits de paiement du ministère de la Culture comptabilisés au titre des dépenses de l'État concourant à la politique du tourisme se sont élevés à près de 2,3 milliards d'euros, soit 30 % du total des dépenses de l'État pour le tourisme (hors dépenses fiscales). Ces crédits relèvent essentiellement du programme consacré aux patrimoines (programme 175 : 1,1 milliard d'euros en 2021), et concernent l'entretien et la restauration des monuments historiques, le fonctionnement du Centre des monuments nationaux, Chambord et Versailles, les secteurs sauvegardés et sites patrimoniaux remarquables, les aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine, les villes et pays d'art et d'histoire ainsi que le fonctionnement de la Cité de l'architecture et du patrimoine et l'ensemble des crédits consacrés aux musées et à Universcience.

D'autres acteurs publics contribuent également au financement de la politique du tourisme, tels que les collectivités territoriales et leurs opérateurs institutionnels locaux : comités régionaux et départementaux du tourisme, offices du tourisme ou syndicats d'initiatives. Au nombre de ces autres acteurs publics également : l'Union européenne, qui dispose d'une base juridique propre pour le tourisme, mais pas de ligne de financement autonome dans le cadre financier européen 2021-2027. Elle intervient dans ce domaine *via* ses autres programmes d'action en faveur de l'emploi, de la croissance et du développement régional (tel Interreg), et au moyen des fonds européens de cohésion, Fonds européen de développement régional (FEDER) ou Fonds social européen par exemple.

Pour en savoir plus

- *Le Tourisme des Français*, Atout France, synthèse, n° 1, 7 juin 2021 : https://www.atout-france.fr/sites/default/files/imce/synthese_tourisme_des_francais.pdf
- Odile DANGERFIELD et Alice MAINGUENÉ, « En 2021, malgré l'embellie estivale dans les campings, la fréquentation touristique baisse d'un quart par rapport à 2019 », *Insee Première*, n° 1901, mai 2022 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6444623>
- *Note de conjoncture de l'économie touristique*, Atout France, juillet 2022 : https://www.atout-france.fr/sites/default/files/imce/note_conjoncture_juillet_2022.pdf
- « Fort rebond des déplacements touristiques en 2021 mais les déplacements professionnels ou à l'étranger restent très en deçà de l'avant-crise », *Insee Focus*, n° 276, octobre 2022 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6539505>
- *Patrimostat 2021. Fréquentation des patrimoines*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, 2022 : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-de-synthese/Patrimostat/Patrimostat-edition-2021>
- Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, Politique du tourisme, Document de politique transversale, annexe au projet de loi de finances pour 2023 : <https://www.budget.gouv.fr/documentation/file-download/19029>

Évolutions des dispositifs de suivi de la fréquentation touristique

L'enquête mensuelle de fréquentation touristique conduite par l'Insee a été suspendue en mars 2020 compte tenu de la crise sanitaire. Un mode d'enquête allégé a été instauré à partir d'avril jusqu'en juin, dans le cadre du premier confinement et reconduit en novembre et décembre à la suite du deuxième confinement. En mode allégé, les questions sur la provenance géographique de la clientèle (résidente et non résidente) ne sont plus posées.

L'enquête auprès des visiteurs venant de l'étranger (EVE) est désormais du seul ressort de la Banque de France. En raison de la crise sanitaire, l'enquête n'a pas pu être reconduite en 2020 et 2021. Les données recueillies sur les activités, culturelles en particulier, déclarées par les visiteurs étrangers (non-résidents) durant leur séjour en France, n'ont pas pu être recueillies.

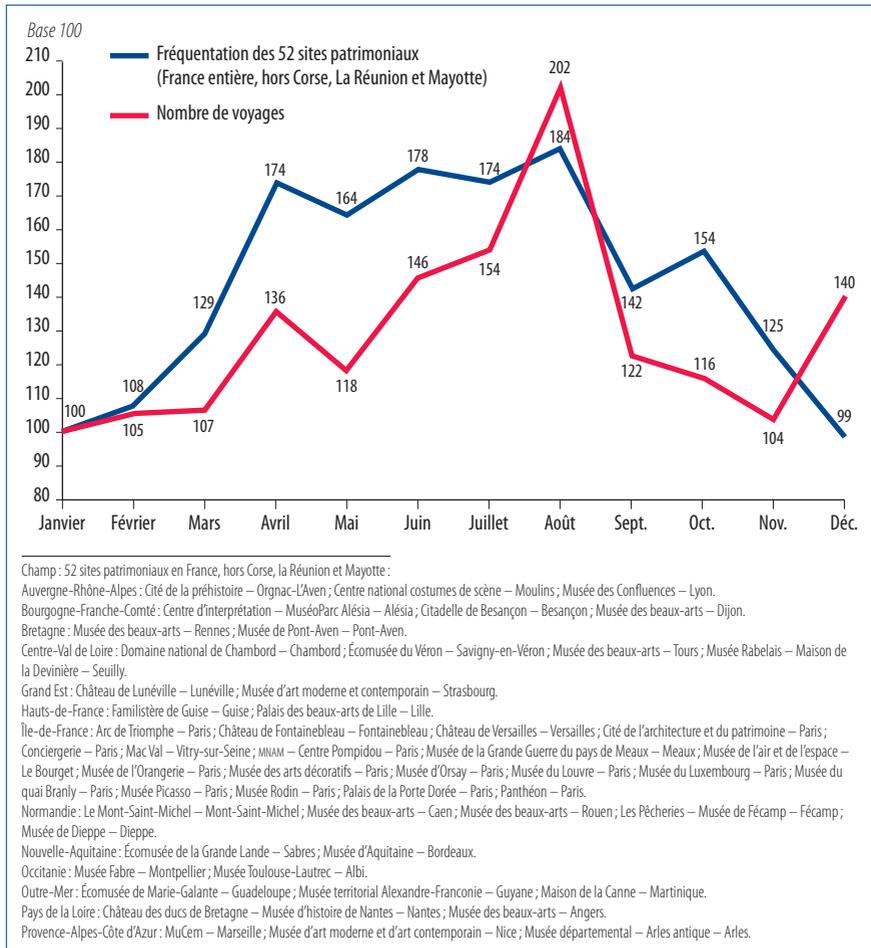
La connaissance des touristes étrangers qui fréquentent les sites et les événements culturels peut toujours être alimentée par leur dénombrement, établi à partir de l'identification de leur origine géographique (pays), remontant des établissements culturels. Il en va de même pour les touristes et excursionnistes résidents, à partir de l'identification de leur région ou de leur département de résidence (code postal).

Seule une partie des établissements culturels réalise toutefois de tels dénombrements. Ces derniers nécessitent la mobilisation des personnels d'accueil et peuvent ne pas couvrir la totalité des visiteurs (billets groupés ou passes, visiteurs exonérés non comptabilisés, achats en ligne, jours de gratuité générale, etc.).

L'information à partir de la billetterie peut s'avérer inopérante pour des lieux ou événements ouverts et gratuits (en l'absence de contremarques). Des estimations peuvent également être produites à partir d'enquêtes par sondage auprès des visiteurs. Cette pluralité des systèmes de comptage rend l'agrégation des données délicate.

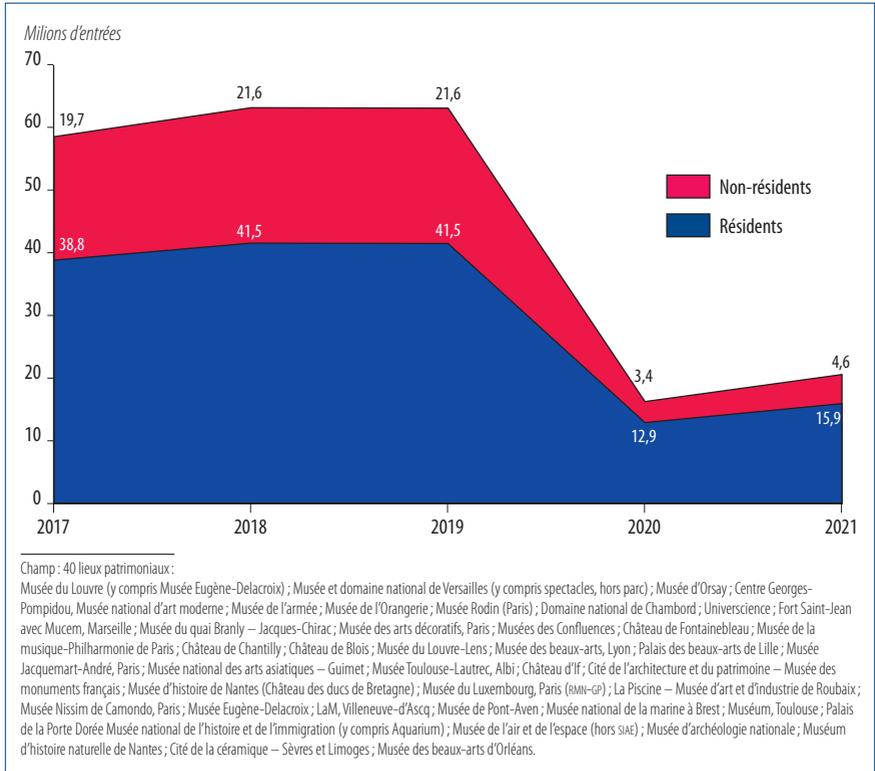
Les autres méthodes de comptabilisation ou d'estimation, à partir des informations de géolocalisation automatique des mobiles téléphoniques par exemple (plus que des autres traces électroniques issues de l'utilisation de certaines applications mobiles), restent utilisées de manière parcimonieuse. Elles requièrent toujours d'être croisées avec les données issues des sources plus traditionnelles afin de corriger les différents biais qu'elles comportent.

Graphique 1 – Indices mensuels de fréquentation des lieux patrimoniaux et du nombre de voyages des résidents en France, en 2019



Source : Patrimostat/Suivi de la demande de tourisme, Insee, 2022/DEPS, Ministère de la Culture, 2022

Graphique 2 – Nombre d’entrées de visiteurs résidents et non-résidents dans les musées et sites patrimoniaux en France, de 2017 à 2021



Source : Patrimostat/DEPS, Ministère de la Culture, 2022

Tableau 1 – Nombre d'entrées de visiteurs non-résidents et part des non-résidents dans les entrées totales de 25 établissements culturels pour lesquels ces données sont disponibles de 2019 à 2021 et évolution du nombre d'entrées des visiteurs non-résidents en 2021 par rapport à 2019

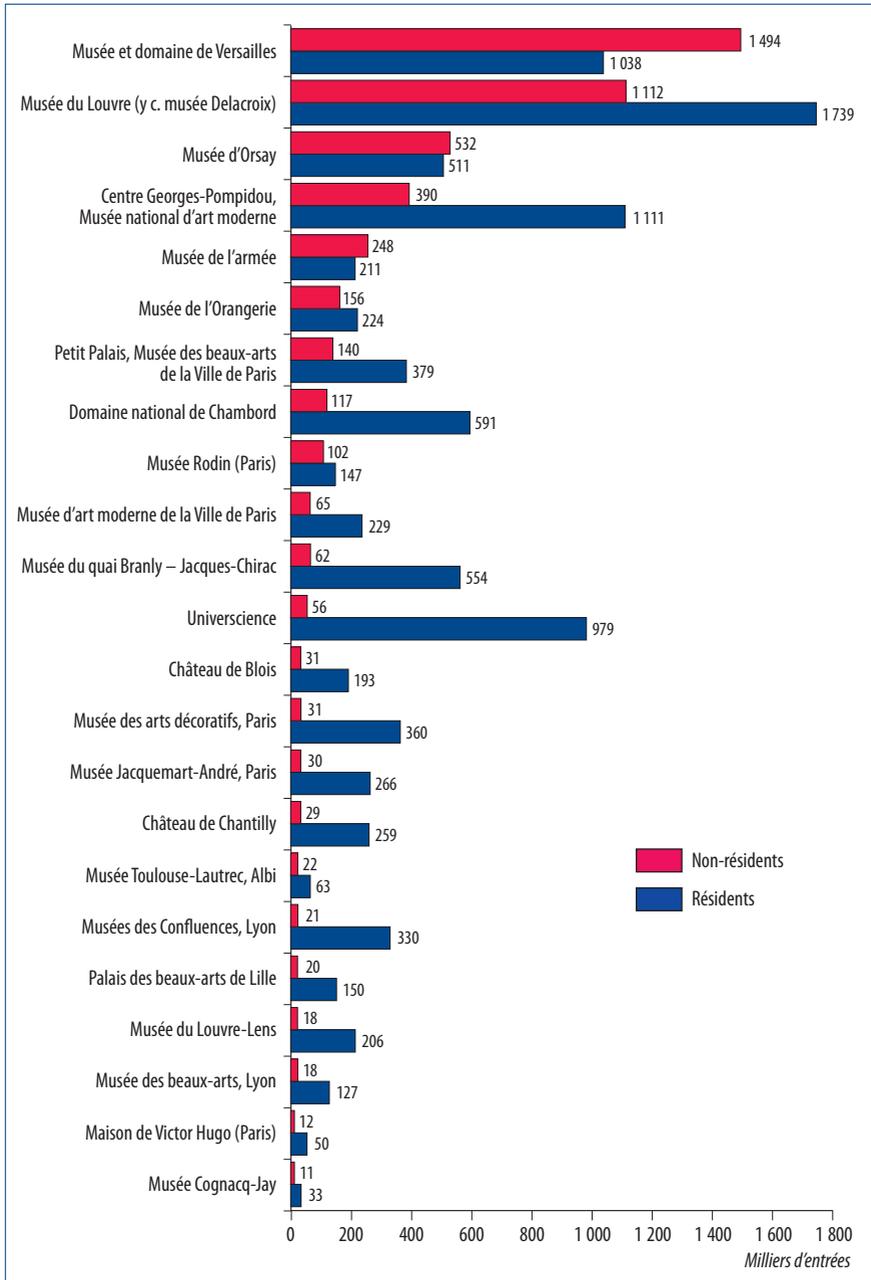
En unités et %

Établissements culturels	2019		2020		2021		2021/2019	
	Entrées de visiteurs non-résidents	Part des visiteurs non-résidents (%)	Entrées de visiteurs non-résidents	Part des visiteurs non-résidents (%)	Entrées de visiteurs non-résidents	Part des visiteurs non-résidents (%)	Évolution des entrées des non-résidents (%)	Déficit d'entrées des non-résidents
Musée du Louvre (y compris Musée Eugène-Delacroix)	6 812 334	71	1 060 164	39	1 111 856	39	-84	-5 700 479
Musée et domaine national de Versailles (y compris spectacles, hors parc)	6 642 000	81	780 000	39	1 493 607	59	-78	-5 148 393
Musée d'Orsay	2 373 550	65	424 964	49	531 989	51	-78	-1 841 562
Centre Georges-Pompidou, Musée national d'art moderne	1 221 000	37	228 250	25	390 270	26	-68	-830 730
Musée de l'armée	876 400	70	160 650	51	247 687	54	-72	-628 713
Musée de l'Orangerie	587 057	57	117 890	51	155 860	41	-73	-431 197
Musée Rodin (Paris)	435 005	79	22 921	15	102 256	41	-76	-332 748
Univscience	348 000	12	39 650	5	55 890	5	-84	-292 110
Domaine national de Chambord	385 000	35	74 880	13	116 820	17	-70	-268 180
Musée du quai Branly – Jacques-Chirac	200 236	18	74 597	17	61 580	10	-69	-138 657
Musée des arts décoratifs, Paris	163 030	55	62 243	30	31 310	8	-81	-131 720
Musées des Confluences	134 200	20	16 592	6	21 089	6	-84	-113 111
Château de Chantilly	106 250	25	42 300	20	28 800	10	-73	-77 450
Château de Blois	106 056	30	27 774	14	31 352	14	-70	-74 704
Musée du Louvre-Lens	74 620	14	21 600	10	17 914	8	-76	-56 706
Musée des beaux-arts, Lyon	70 920	25	12 517	8	17 623	12	-75	-53 298
Cité de l'architecture et du patrimoine – Musée des monuments français	42 545	19	5 893	5	6 052	6	-86	-36 493
Musée du Luxembourg, Paris (RMN-GP)	32 269	9	4 147	5	2 252	1	-93	-30 017
Musée Jacquemart-André, Paris	56 800	16	14 377	8	29 600	10	-48	-27 200
Musée Toulouse-Lautrec, Albi	47 541	27	8 734	12	22 207	26	-53	-25 334
Musée de Pont-Aven	17 052	18	4 026	9	5 908	12	-65	-11 144
Musée national de la marine à Brest	13 651	17	3 129	10	4 520	9	-67	-9 131
Palais de la Porte Dorée Musée national de l'histoire et de l'immigration (y compris Aquarium)	10 492	2	4 394	2	2 483	1	-76	-8 009
Musée d'archéologie nationale	7 711	7	1 386	3	1 890	5	-75	-5 821
Musée des beaux-arts d'Orléans	4 794	12	1 379	6	1 837	6	-62	-2 957
25 établissements	20 768 515		3 214 457		4 492 652		-78	16 275 863

Champ : 25 lieux patrimoniaux pour lesquels les données sont disponibles sur les trois années.

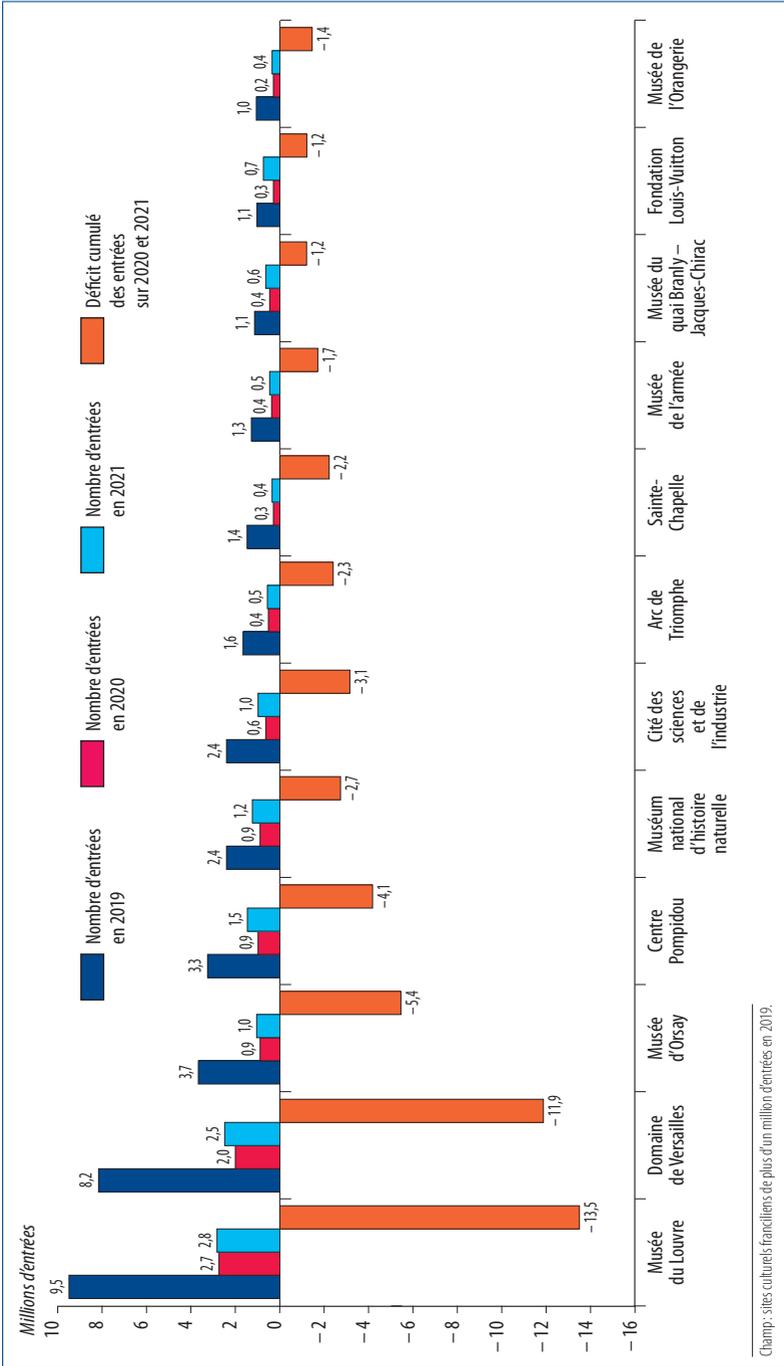
Source : Patrimostat/DEPS, Ministère de la Culture, 2022

Graphique 3 – Nombre d’entrées de visiteurs résidents et non-résidents d’établissements culturels ayant reçu plus de 10 000 visites de non-résidents en 2021



Source : Patrimostat/DEPS, Ministère de la Culture, 2022

Graphique 4 – Fréquentation 2019, 2020 et 2021 des sites culturels franciliens de plus d'un million d'entrées en 2019 et variations absolues cumulées sur 2020 et 2021



Champ : sites culturels franciliens de plus d'un million d'entrées en 2019.

Source : Parimostat/DEPS, Ministère de la Culture, 2022

Tableau 2 – Les quinze expositions les plus fréquentées en Île-de-France commencées en 2019 et en 2021

En unités

	Nombre d'entrées	Durée (en jours calendaires)
Expositions 2019 (+/- 3 mois)		
Toutânkhamon. Le trésor du pharaon (La Villette)	1 423 170	183
Van Gogh. La nuit étoilée (Atelier des Lumières)	1 392 310	317
Corps et sport (Cité des sciences et de l'industrie)	610 000	446 ¹
La collection Courtauld / La collection de la fondation L. Vuitton	582 000	187
Degas à l'Opéra (Musée d'Orsay)	564 960	148
Le modèle noir de Géricault à Matisse (Musée d'Orsay)	505 700	117
Poison (Palais de la découverte)	465 000	305
Berthe Morisot (1841-1895) (Musée d'Orsay)	413 460	96
Francis Bacon (Centre Pompidou – Musée national d'art moderne)	408 770	131
Robots (Cité des sciences et de l'industrie)	404 000	278
Le cubisme (Centre Pompidou – MNAM)	400 915	131
Franz Marc/August Macke (Musée de l'Orangerie)	355 820	92
Vasarely (Centre Pompidou – MNAM)	348 980	89
Le Greco (Galeries nationales du Grand Palais)	296 970	117
Préhistoire, une aventure moderne (Centre Pompidou – MNAM)	288 935	131
Total 2019	8 460 990	2 768
<i>Moyenne 2019</i>	<i>564 066</i>	<i>166</i>
Total des moins de 1 million d'entrées (13)	5 645 510	2 268
<i>Moyenne (- de 1 million d'entrées)</i>	<i>403 250</i>	<i>162</i>
Expositions 2021 (+/- 3 mois)		
Signac collectionneur (Musée d'Orsay)	356 145	124
Jean-Michel Othoniel. Le théorème de Narcisse (Petit Palais)	300 080	103
Georgia O'Keeffe (Centre Pompidou – MNAM)	297 900	89
Napoléon. L'exposition (La Villette)	275 500	210
Botticelli. Artiste et designer (Musée Jacquemart-André)	265 000	136
Les Lalanne à Trianon (Musée et domaine national de Versailles)	258 800	113
Baselitz (Centre Pompidou – MNAM)	225 740	138
Chaim Soutine/Willem de Kooning, la peinture incarnée (Musée de l'Orangerie)	217 630	117
Picasso-Rodin (Musée Picasso)	215 780	291
Enfin le cinéma ! Arts, images et spectacles en France (Musée d'Orsay)	211 680	110
Cartier et les arts de l'Islam. Aux sources de la modernité	207 780	122
Les animaux du roi (Musée et domaine national de Versailles)	192 200	124
Picasso-Rodin (Musée Rodin)	183 945	228
Vivian Maier (Musée du Luxembourg)	179 330	123
Elles font l'abstraction (Centre Pompidou – MNAM)	159 825	96
Total 2021	3 547 355	2 124
<i>Moyenne 2021</i>	<i>236 490</i>	<i>142</i>

1. Les expositions prises en compte peuvent commencer jusqu'à trois mois avant le début de l'année considérée (à partir d'octobre de l'année précédente) et se terminer jusqu'à trois mois après (jusqu'à mars de l'année suivante).

Source : Repères de l'activité touristique, Paris Région, Comité régional du tourisme, 2020 et 2022/Patrimostat, DEPS, Ministère de la Culture